

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

EN DATE DU 29 MARS 2011

Convocations du 24/03/2011

Présents : Mmes MM. Robert TARDY ; Marc VERNAY ; Henri BENIERE ; Annie LAGNIET ; Bernadette CHAIZE ; Philippe LAGNIET ; Julien TARDY ; Isabelle VERNAY ; Bernard VILLEMAGNE .

Secrétaire : Bernard VILLEMAGNE

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE PRECEDENTE :

Approuvé à l'unanimité

COMPTE ADMINISTRATIF 2010

		<u>FONCTIONNEMENT</u>	<u>INVESTISSEMENT</u>
<u>COMMUNE</u>	Excédent reporté	93 780.19 €	57 946.75 €
	RECETTES	330 784.80 €	205 260.52 €
	Déficit reporté		
	DEPENSES	243 399.53 €	339 322.81 €
	Excédent :	181 165.46 €	
	Déficit :		76 115.54 €
<u>EAU-ASSAINISSEMENT</u>	Excédent reporté	29 656.23 €	
	RECETTES	96 039.98 €	197 137.56 €
	Déficit reporté		101 009.87 €
	DEPENSES	63 015.86 €	55 419.29 €
	Excédent :	62 680.35 €	40 708.40 €
	Déficit :		

COMPTE DE GESTION DU RECEVEUR

Approbation des comptes de gestion du receveur en concordance avec les comptes administratifs.

DÉCISION MODIFICATIVE EAU - ASSAINISSEMENT :

Vu la décision modificative n° 2 – Eau assainissement en date du 15 février 2011, au titre de l'exercice 2010, et considérant que le Code Général des Collectivités Territoriales ne permet pas d'ajustement de crédits d'investissement pour un exercice budgétaire clos, le Conseil municipal décide de retirer ladite décision modificative.

COMPTEURS GÉNÉRAUX – VANNES DE SECTORISATION :

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée le programme de travaux concernant la mise en place de compteurs généraux et de vannes de sectorisation pour un montant estimé à **17 420,00 €H.T.** soit 20 834,32 € T.T.C. Il précise qu'un dossier de demande de subvention en date du 20 juillet 2010 a été déposé au Conseil Général. Le Conseil Municipal sollicite l'aide financière de l'Agence de l'Eau RMC pour financer ces travaux.

PERCEPTION DES SUBVENTIONS OCTROYÉES PAR L'AGENCE DE L'EAU :

Le Conseil Municipal autorise le Département à percevoir pour le compte de la commune les subventions attribuées par l'Agence de l'Eau dans le cadre du 9^{ème} programme (2007-2012) et à les reverser ensuite à la collectivité.

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES :

Dans le cadre de la réflexion sur la politique Petite-Enfance, le Conseil Municipal approuve la modification des statuts de la Communauté de Communes des Monts du Pilat afin d'intégrer le Relais Assistantes Maternelles Parents-Enfants dans les compétences communautaires.

Approbation de la convention de prestation de services entre la Communauté de Communes des Monts du Pilat et les Communes membres, qui définit les engagements réciproques des parties pour la mise en place du Relais d'Assistantes Maternelles Parents – Enfants (RAMPE) pour la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2011.

SCOLARISATION DES ENFANTS :

Devant le risque de fermeture de classe, le Conseil Municipal refuse la scolarisation des enfants hors de la commune à 8 voix pour et 1 abstention.

PROJET D'INTRODUCTION DU CERF :

Suite à un projet d'introduction du cerf sur le département, le Conseil municipal émet le vœu de s'opposer à toutes démarches visant une introduction du cerf sur le territoire autre que par la voie d'une colonisation naturelle des milieux forestiers (8 pour et 1 abstention).

COMPTE-RENDU DES COMMISSIONS :

- Vie locale :

- Conseil d'école, Isabelle Vernay :

Il y a deux nouveaux élèves en petite section ce qui porte le nombre d'élèves à 41.

Présence d'une AVS pour un enfant.

Les parents d'élèves veulent une réunion avec l'Inspecteur d'Académie.

Bons résultats des élèves pour l'évaluation nationale.

Cette année, il n'y a pas eu de sorties de ski. Les cinq séances prévues seront remplacées par cinq séances de course d'orientation.

Mise en place d'un projet de tri sélectif et d'un projet jardinage.

Les enfants participeront à l'opération « Pilat propre » le vendredi 20 mai après-midi.

Travaux à faire par l'employé communal : la marelle, les porte-manteaux, les ordinateurs à enlever.

Que faire des vieux manuels scolaires ?

-Isabelle Vernay réalisera un bulletin municipal mi-avril, au format réduit, essentiellement pour informer des différentes manifestations printanières.

-Annie Lagniet propose de rencontrer les jeunes du village qui ont entre 14 et 17 ans pour connaître leurs attentes quant à l'intervention d'un animateur qui pourrait les aider à organiser un séjour.

- Voirie :

- Réunion du Sianc, Julien Tardy :

Le principal évènement est que St Etienne-Métropole entre au SIANC (par des communes comme Doizieux qui en font déjà partie). Le conseil municipal aura à statuer dans les prochains mois sur une modification des statuts du syndicat.

- Le devis de l'entreprise Gomet pour l'espace cinéraire (numérotation des cases et vis antivol) se monte à 158,54 euros

DIVERS :

-Réunion au Parc du Pilat, Annie Lagniet : le budget annuel du Parc est de 3 670 000 euros

-Réunion « petite enfance », Annie Lagniet : 30 enfants fréquentent la crèche de Planfoy, dont 4 enfants de Tarentaise. La crèche possède une halte garderie.

Pour ouvrir une micro-crèche il faut une personne pour 3 enfants, et 2 personnes jusqu'à 10 enfants, avec pour compétence : assistante maternelle de plus de 3 ans d'expérience, CAP petite enfance ou auxiliaire puéricultrice.

La séance est levée à 23 h 15

Prochaine réunion : Jeudi 21 avril à 20 heures, précédée d'un réunion du CCAS à 19h30.

Affiché le 5 avril à 12 heures,

Le Maire,

Robert TARDY